

# Le conseil d'administration adopte une politique relative aux revenus

Approuvée par le conseil d'administration de la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade  
6 décembre 2023

La fédération québécoise de la montagne et de l'escalade établit la politique relative aux revenus.

## Cotisations membres individuels

### Cotisation annuelle

- Adhésion intérieure
  - Jeune, 19 ans et moins : 20\$
  - Adulte, plus de 19 ans : 25 \$
  
- Adhésion extérieure
  - Jeune, 19 ans et moins : 20\$
  - Adulte, plus de 19 ans : 65\$
  
- Adhésion club : 5\$

### Cotisation journalière

- Jeune et adulte, peu importe l'âge : 10\$

## Licences sportives

Afin de participer aux événements sportifs organisés par la Fédération, les membres doivent acquérir, en plus de leur adhésion annuelle, une licence selon leur niveau de compétition. Les prix sont révisés à chaque début de saison, si nécessaire.

Licence Compétitive D1 Junior	70\$
Licence Compétitive D1 Senior	70\$
Licence Compétitive D1 Double	120\$

Licence Compétitive D2	40\$
Licence Circuit Alternatif	25\$
Licence Officiel CQc	35\$
Licence Étudiant-Athlète ASE	50\$
Licence Étudiant-Athlète PSEE	150\$
Licence Mandataire PSEE	125\$
Licence Entraîneur Certifié	50\$

## Adhésions corporatives

Les organismes œuvrant dans le domaine de l'escalade et du ski de montagne peuvent devenir membres de la Fédération. Les détails des prix se trouvent dans le document d'affiliation des organismes membres. La valeur d'une cotisation corporative varie entre 125\$ et 800\$ de base, sans les options.

## Tarifs des événements

Les tarifs pour les différents événements organisés par la Fédération sont fixés en fonction des coûts d'organisation et des frais de fonctionnement afin d'atteindre un équilibre budgétaire.

## Produits et services

La Fédération peut générer des revenus supplémentaires grâce à la vente de produits ou via des offres de services.

Liste des produits disponibles à la Fédération:

- Équipement d'escalade
- Équipement de ski
- Équipement d'aménagement
- Équipement de sécurité sur corde
- Documents tels que normes et documents de référence
- Livres
- Application mobile
- Produits dérivés promotionnels
- Partage d'assurance pour les OBNL admissibles

Liste des services offerts à la Fédération:

- Formations
- Aménagement de paroi d'escalade
- Aménagement pour le ski de montagne

- Inspection des équipements et paroi d'escalade
- Consultation et expertise technique
- Soutien dans l'organisation d'événement

## **Donations**

La Fédération accepte les dons des entreprises, particuliers et des organismes de bienfaisance. Les dons peuvent être utilisés pour financer des projets spécifiques. La bonification des dons provenant du programme Placement Sport ou autre programme de bonification doivent être utilisés selon les obligations du programme.

## **Subventions**

La Fédération peut solliciter des subventions auprès des organismes gouvernementaux, régionaux ou municipaux afin de financer des projets spécifiques ou le fonctionnement général de celle-ci. Ces fonds doivent être utilisés selon les obligations liées aux programmes de subventions respectifs.

## **Commandites et échange de service**

La Fédération peut effectuer de la recherche de commandites auprès des entreprises respectant les valeurs de la Fédération afin de financer des projets spécifiques ou le fonctionnement général de celle-ci. Les entreprises peuvent obtenir des avantages selon le plan de commandite qui sera approuvé par la direction générale.

La Fédération s'engage à gérer ses revenus de manière transparente et responsable en veillant à ce que les fonds soient utilisés efficacement dans le soutien du développement et la promotion de l'escalade et du ski de montagne selon la planification stratégique de la Fédération et les obligations liées aux programmes de financement.

## **Nous contacter**

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de cette politique, vous pouvez nous envoyer un courriel à [dg@fqme.qc.ca](mailto:dg@fqme.qc.ca) ou par la poste à :

Direction générale  
Fédération québécoise de la montagne et d'escalade  
7665 boulevard Lacordaire  
Montréal (Québec) H1S 2A7  
514-252-3004

## **Modification de la Politique**

La présente politique pourra être modifiée par la FQME en tout temps. Les modifications à la présente politique entreront en vigueur dès leur affichage.

Mise à jour : 6 décembre 2023